

## Manche. Erosion des côtes : un collectif tire la sonnette d'alarme

Environnement. L'Association de défense du trait de côte du Cotentin a adressé fin octobre une lettre ouverte aux élus de la Manche : les côtes de la Manche reculent et posent un risque de submersion.

Publié le 12/11/2025 à 18h26 - Par Julien Rojo



Dans la Manche et le Calvados (ici à Port-en-Bessin), la mer grignote la côte. Cela pose un danger pour les zones construites. - La Manche Libre

Les [côtes de la Manche](#) s'effritent et menacent les habitants. Denis Lefebvre, le président de l'Association de défense du trait de côte du Cotentin (ADTCOC) a adressé fin octobre une lettre ouverte aux élus des communes du littoral manchois et aux futurs candidats municipaux. Il commence par reconnaître que "*le changement climatique est une réalité*". Le militant appelle à la "*responsabilité collective et immédiate des habitants, des élus et de toutes les collectivités locales*" pour se mobiliser. Pourquoi pas celle de l'Etat ? "*L'histoire récente nous a montré que lors d'une catastrophe naturelle avec de forts dégâts, l'Etat, à travers ses services, fera porter la responsabilité de la situation sur les élus, les jugeant responsables d'absence de prévention.*" Denis Lefebvre dénonce les "*services de l'Etat*" qui seraient "*les premiers à refuser les demandes d'autorisation de travaux de protection contre la mer*".

Face à des élus soi-disant désarmés, le collectif propose d'organiser des réunions publiques dans les communes du littoral pour expliquer les risques du recul du trait

de côte et rencontrer les élus municipaux. *"L'ADTCOC reste à votre disposition pour élaborer ensemble un plan d'action pour contraindre l'Etat à laisser les élus protéger les habitants de leur commune"*, conclut la lettre.

L'association organise donc plusieurs rendez-vous dans des communes manchoises :

- 14 novembre : salle polyvalente de [Port-Bail-sur-Mer](#) (18h)
- 28 novembre : salle de conférences du Phoenix à Saint-Lô (18h)
- 11 décembre : réunion publique à Coutainville (17h30)
- 5 février : réunion publique à Barfleur (18h)
- 12 février : réunion publique à Granville (18h)